ARRITTI

nu 2693 da u 25 à u 31 di marzu 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu p. 3

Covid19, la crise continue

Siscu, mafia nò !

Des menaces sur un élu pour faire main basse sur un patrimoine foncier dont l'ambition est qu'il serve des projets collectifs... la mafiosisation de l'île se poursuit. Elle réclame une réprobation unanime, qui s'est manifestée ce dimanche à Siscu pour apporter soutien au maire et à son conseil municipal. Tout ceci dans un contexte inquiétant qu'Arritti traite également en centrale du présent numéro. À lire p.6 è 7

Domaine de Casabianca à Linguizzetta

Le pari gagné de la Collectivité de Corse

p. 4

Enseignement immersif en langues régionales

Le Réseau Eskolim en Corse !

p. 8

apiazzetta.com

L'impiccati d'Oletta
Seconda parte

Pigliemu a sèguita di u nostru artìculu da unurà a memoria di i naziunali straziati è marturiati in piazza di u Cunventu d'Oletta...

U pianu paulistu era chjaru, incugnà patriotti in paese di Oletta è aspettà l'affollu di i naziunali nebbiulinchi/nebbiusgini capitanati da Clemente Paoli, è piglià i francesi in furchetta. Scèlsenu u 13 è 14 di ferraghju chì tandu San Valentinu... via. Ma a pignatta fù scuperta chì un certu Petru Boccheciampe s'avìa palisatu u leccu è u meccu lu bruttu! Paoli attempò l'operazione olittese è messe l'accampu in Barbaghju, i naziunali olittesi, ammintati più sopra, vòlsenu dà di manu à i soi, fù u 13 da mane à l'alburighjata ch'elli affacconu in Barbaghju cundutti da l'altieru abbate Saliceti. Ist'ùltimu serà feritu da una sparata è morse dui ghjorni dopu malgradu l'affollu di Clemente Paoli chì li porse u so cavallu da ch'ellu fussi curatu senz'altru.
Nunda ci valse, Saliceti andete à fà e conche è à u fà di u ghjornu issu maladettu 16 di ferraghju 600 Corsi ghjàcenu in pianu è i vivi seranu pulzati...

A cundanna è u màrtire
U 14 da mane, d'Arcambal cumandante di u Nebbiu, fece apre un'infurmazione contr'à una trentina d'olittesi palisati da u vittulu Boccheciampe, 18 seranu cundutti in Bastia.
U 3 di marzu u duca di Choiseul decide ch'ella hè a «cunghjura» d'Oletta un crìmine di lesa maestà.
A sintenza fù resa u 17 di lugliu, cinque inculpiti funu cundannati à esse arrutati, (detta altrimente straziati nant'à a rota). Simu dui mesi dopu à Ponte Novu, a vulintà era di annientà a ribellione è terrurizà à u sensu primu a populazione.

I Cundannati
Don Petru Leccia figliolu di Stèfanu
Francescu Antone Santamaria dettu Tottò, 24 anni
Ghjuvan'Dumènicu Cermolacce 25 anni
Ghjuvanni Guidoni 26 anni di u Poghju d'Oletta
Ghjuvan'Camellu Guidoni 33 anni di u Poghju d'Oletta
Renucciu dettu u Rossu cundannatu à pate e galere ab eternu
Per contumacia 12 cundanne à a morte è 5 à e galere... ■
Da seguità.

Accapu di a reddazzione

Agrottu

L'aspèttanu dapoi anni è anni. L'associi di difesa di l'animali ponu esse cuntenti. Ci sarà un rifugiu in a regione bastiaccia! In Furiani, più precisamente. U so merre, Michele Simonpietri, ùn hà mai piattatu u so interessu, è ancu u s'amore per l'animali. Cani è gatti sò i s'amichi. È face un pezzu anch'ellu ch'ellu riflette à mette in ballu a custruzzione d'un rifugiu per l'animali abbandunati. Ùn duverìamu micca parlanne, sò cose chì duverìanu esse nurmale è già in ballu dapoi un pezzu: e furiere sò ublicatorie per tutte e cumune chì anu a rispunsabilità di ricuperà l'animali senza prupietarii, ritruvà o truvali un maestru, o... disgraziosamente eutanasiali s'elli sò malati. Ma ss'ublicazioni ùn sò rispettate, furiere in Corsica ùn ci n'hè. Esìstenu rifugii assuciativi in grazia à a divuzione è a tenerezza per l'animali di l'associ di benevulenti, suvente ghjente cù pochi mezi chì i si pìglianu i casa, o l'affidanu à famiglie chì l'accòglienu u tempu ch'elli tròvinu un maestru definitivu. Quand'elli sparìscenu ss'agrotti privati, hè un capatoghju tamantu u mondu pè e cumune è suvente l'affare si finisce cù tumbere per sbarazzassi di l'animali, pè u più i gatti... corci misgi! Dapoi parechji anni, Michele Simonpietri travaglia à mette in ballu più chè una furiera, un veru agrottu mudernu, spaziosu, cù tutti i mezi per accoglie cum'è si deve ss'amicucci à quattru patte. A struttura di 5000 metri quadrati serà aperta da quì à dui anni. *«U prugettu privede una furiera, ma preferiscu eiu parlà di sala d'attesa induve cani è gatti seranu accolti, curati è vaccinati da veterinarii chì seranu assuciati à u situ. Dopu à una settimana, l'animali seranu sposti in u rifugiu cù ugnunu un box cù un pìcculu terrenu aspettendu ch'elli sianu adduttati»* dice u siò merre.
U rifugiu hà da cuntene una centinaia di box pè i cani è un antra centinaia pè i gatti. Un parking, un scagnu d'accolta, una direttrice diplumata, un serviziu veterinariu, sanitarii, cucina, giardini, u locu hè addattatu è pare quasi un sonniu per l'associ chì l'anu aspettatu sin'à avà. E cose sò belle avvanzate postu chì l'architettu serà sceltu da quì à pocu è a custruzzione puderà principià à fin'di l'annu. L'inaugurazione si ferà à a fin'di u 2022 sè tuttu và bè. Michele Simonpietri vole fane un locu attrattivu di spassighjate, per dà a voglia à a ghjente di vene à vede l'animali è forse adduttali. A cumuna di Furiani prevede dinù un serviziu per catturà l'animali è truvali dopu una famiglia in grazia à u rifugiu. Bramemu ch'ellu darà voglia à tutte l'altre cumune di Corsica, da ch'ellu s'apri omancu in ogni rughjone lochi cum'è quessu.
Sciaccamanate à u merre di Furiani è u so cunsigliu municipale per appughjà ssu prugettu umanu! ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Covid 19

La crise continue

De vague en vague, la contagion du coronavirus continue de rythmer notre vie quotidienne. Un an après le premier confinement de mars 2020, les « variants », connus ou encore inconnus, relancent la pandémie à intervalles réguliers, tandis que les vaccins, même s'ils semblent efficaces quand ils sont administrés, n'arrivent pas encore à endiguer l'épidémie faute d'une production suffisante. La reprise économique, sans cesse annoncée, est toujours reportée. Les élections territoriales, déjà repoussées une première fois de mars à juin, auront-elles finalement lieu ? Y aura-t-il une saison touristique 2021 ? Ou une demi-saison ? Ou pas du tout ? Le système de santé tiendra-t-il le choc face à ces vagues successives ? Ou n'est-il pas en train de s'effondrer ? L'incertitude domine, encore et toujours.

Vu de Corse, l'avenir n'est pas rose, mais nous vivons une crise moins aigue que sur le continent voisin, tant en Provence qu'en Italie, où la reprise épidémique est plus qu'inquiétante. Faut-il attribuer cette meilleure situation relative au *green pass* ? Il y a un an à peine, il avait fait couler beaucoup d'encre quand Gilles Simeoni en avait fait la proposition, sèchement refusée par l'État dans un premier temps. Mais il a finalement été mis en place à l'automne.

Force est de constater depuis que le virus n'a pas franchi la Méditerranée aussi facilement. Les indicateurs corses font état par exemple d'un taux d'incidence de 135 pour 100.000 habitants le 20 mars, contre près de 400 en Provence, et plus de 500 en région parisienne, qui sont les « régions contact » avec lesquelles nous sommes le plus en relation. Manifestement le *« green pass »* a eu une efficacité qui, pour l'instant, a permis à notre système de santé, moins dense que sur le continent, de résister, alors qu'il aurait été totalement débordé sinon. Mais ce « bon point » ne suffira pas à préserver notre île de cette crise qui n'en finit pas. Une vie sans bistrot ni restaurant est devenue la norme, tout comme le couvre-feu le soir. Oubliés les sorties culturelles, les festivals, les matchs de football et tous les bons moments qui font le sel de la vie. Chaque annonce d'une sortie de crise est régulièrement démentie dans les semaines suivantes. Dernière en date, celle de Thierry Breton, Commissaire Européen, qui a eu l'étrange idée de proposer le 14 juillet pour atteindre l'immunité collective dans l'Union Européenne, oubliant qu'il parlait depuis Bruxelles et non depuis Paris. Mais quelle fiabilité peut avoir son propos, alors que l'on découvre que l'Union Européenne fonde ses prévisions sur des contrats d'approvisionnement en vaccins dont les livraisons ne sont honorées qu'au quart des quantités signées ?

Quand bien même la Corse serait une « île verte » au cœur d'une Europe contaminée, elle n'échapperait pas à la crise. Car les touristes qui permettraient la reprise économique viennent bien de quelque part, et d'où viendraient-ils si ce n'est des métropoles surpeuplées où le virus se répand le plus ? Et cela ne concerne pas que le tourisme car les débouchés de notre petite industrie sont tributaires du dynamisme économique de leurs marchés aujourd'hui à l'arrêt comme par exemple l'aéronautique. Pendant ce temps qui passe, la crise accumule ses effets négatifs. La perfusion étatique est encore présente, mais elle ralentit sensiblement. Et elle arrive elle aussi au bout de ses réserves malgré l'effort fait par l'Europe pour se donner les moyens de la relance. Mais de relance il n'y aura qu'à partir du moment où la crise sanitaire sera jugulée. On croyait en avoir pris le chemin le jour où la vaccination a commencé. On a vite vu que cela ne serait pas si simple. Et chaque jour qui passe apporte les mauvaises nouvelles d'un reconfinement rampant en France et ailleurs, comme en Allemagne et en Italie où l'on espérait en avoir fini.

La crise continue. ■

Brèves**Européennes**

Les effets indésirables du Brexit

Passeports périmés, grosses complications en vue!
L'accord sur le retrait du Royaume Uni de l'Union Européenne prévoit des « délais de grâce » pour les citoyens britanniques vivant en Europe, et pour les citoyens européens vivant au Royaume Uni, pour se conformer à leur situation administrative nouvelle. Ce délai expire le 30 juin prochain.
Mais les citoyens concernés vivaient jusque-là à l'heure de la liberté de circulation que permettait une appartenance commune à l'Union Européenne, et beaucoup rencontrent désormais des situations très difficiles. Par exemple ils sont nombreux à avoir des passeports périmés. Or ce document est aujourd'hui rendu indispensable par le Brexit pour aller et venir de part et d'autre de la frontière britannique, et pour aller vers d'autres pays européens.
Un passeport doit être établi par les autorités du pays dont on possède la nationalité. L'ambassade du pays de résidence peut le faire, mais elle n'a pas les structures nécessaires pour traiter plusieurs dizaines de milliers de demandes sur un court laps de temps. Aussi, les citoyens britanniques vivant en Europe doivent aller renouveler leur passeport au Royaume Uni, et donc faire un « aller-retour » coûteux et pesant à cet effet. Ce coût, et cette charge, sont singulièrement aggravés par le Covid-19 puisque les autorités demandent de respecter une quarantaine de 14 jours à toute personne arrivant sur le sol britannique avant de pouvoir aller et venir en sortant de son domicile ou de son hôtel. Ajoutez-y qu'au Royaume Uni les tests Covid sont payants, plusieurs centaines d'euros.
Une association, appelée « 3-million » pour le nombre de citoyens britanniques concernés, a été auditionnée par le Parlement Européen pour essayer de soulager leur situation. Ils demandent de prolonger les délais, et de faciliter leurs démarches car ils ne peuvent mettre en péril leur emploi en s'absentant aussi longtemps simplement pour régulariser un passeport! ■

La guerre des vaccins

Un des premiers sujets de tension entre Londres et Bruxelles porte sur les vaccins AstraZeneka produits par le géant pharmaceutique anglo-suédois, sur la base d'un procédé inventé par l'Université d'Oxford. D'où des élans de fierté nationale relayés par les tabloïds. S'y ajoute pour Boris Johnson un enjeu politique crucial qui consiste à argumenter que le Royaume Uni seul se débrouille bien mieux que l'Europe entière.
Et de fait AstraZenenka participe activement à la campagne médiatique du premier ministre britannique en lui réservant les vaccins dont il a besoin, en en livrant l'Union Européenne à 25% à peine des quantités contractualisées. Sauf que l'un des ingrédients nécessaires à la fabrication du vaccin doit être produit dans une usine hollandaise du groupe. Et chaque composante du vaccin ne peut être intégrée aux doses destinées à l'Europe qu'après avoir obtenu l'agrément des autoritaires sanitaires européennes. Encore faut-il que l'industriel en fasse la demande, ce que Astra Zenaka a tardé à faire, destinant ainsi prioritairement sa production du composant hollandais de son vaccin à la confection des doses promises à Londres.
Bruxelles a réagi en refusant l'autorisation d'exporter vers le Royaume Uni de ces produits réalisés en Hollande, et exige que ce stock soit équitablement utilisé pour approvisionner l'Union Européenne.
Le bras de fer devrait tourner à l'avantage de l'Europe. ■

Brevets: pour un accès libre aux vaccins et aux traitements!

Près de deux millions huit cent mille personnes sont mortes dans le monde de la Covid19. Les économies mondiales sont en danger, nos vies sont bouleversées. La seule voie de sortie possible est la généralisation de la vaccination. Mais les vaccins manquent et la plupart des pays n'ont pas de moyens de s'en procurer.
Il y a là non seulement une injustice horrible d'un point de vue humanitaire, mais il y a aussi un danger – même pour les pays développés qui mènent leur campagne de vaccination – à se laisser déborder par la pandémie car il faut faire vite, avant qu'il n'y ait trop de souches mutantes et que l'épidémie ne soit incontrôlable.
Aujourd'hui cinq grands laboratoires pharmaceutiques et une cinquantaine de multinationales se partagent l'exclusivité de la production des vaccins antiCovid. Un marché de plusieurs milliards de dollars…
100 pays en voie de développement ont demandé à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la levée des monopoles de ces grands laboratoires pour permettre une production massive de vaccins anti-Covid19 et faire face aux besoins de vaccinations partout dans le monde. D'autant que ces vaccins ont pu être produits grâce au versement de centaines de millions de subventions publiques!
L'Appel de Paris regroupe un collectif d'organisations, de médecins, de chercheurs, de scientifiques, d'artistes qui réclament une suspension à l'échelle mondiale des brevets. Une initiative citoyenne (pétition européenne) a été lancée afin que la Commission européenne prenne des mesures pour faire des vaccins et des traitements anti-pandémiques un bien public mondial, librement accessible à tous. C'est un enjeu sanitaire, économique, social et démocratique. ■

Signez et faites signer l'Initiative Citoyenne Européenne: https://noprofitonpandemic.eu/fr/

Domaine de Casabianca à Linguizzetta

Le pari gagné de la Collectivité de Corse

Quand les 469 hectares de ce domaine agricole exceptionnel, héritage de la famille Casabianca créatrice de la marque apéritive Casanis, ont été proposé à l'encan par un liquidateur judiciaire en janvier 2017, la Corse entière s'est émue. Cet immense domaine, en partie en bord de mer, pour l'essentiel occupé par des vignes désormais abandonnées et envahies de maquis, que chacun peut voir quand il suit la route entre Bastia et Aleria, allait-il être à son tour la proie d'une spéculation ? Ou aurait-on la capacité politique et opérationnelle de le consacrer à un nouveau projet redonnant à ces terres situées en Espace Stratégique Agricole du Padduc leur fonction productrice ?

En janvier 2017, toutes les hypothèses avaient cours, y compris des projets touristiques avec golf et autres. D'ailleurs une société financière et une société hôtelière se sont présentées à la barre du tribunal de commerce pour tenter de supplanter l'offre formulée par la Safer en charge de porter, pour le compte de la Collectivité Territoriale de Corse, un projet d'acquisition en vue de conserver la vocation agricole du site. Fort heureusement le Tribunal a finalement accepté l'offre construite en association par la Safer et la Collectivité de Corse.

Car la Safer était dans l'impossibilité financière de formuler à elle seule une offre à la hauteur des centaines d'hectares de cette propriété : même au prix du terrain agricole, une telle surface demandait de disposer de près de 2 millions d'euros en cash pour l'acquérir.

La première décision politique de la Collectivité de Corse a donc été d'attribuer une dotation financière en créant un Fonds Foncier Agricole dans lequel elle a engagé, directement ou indirectement à travers l'Odarc, 1,6 million d'euros, proposition finalement acceptée en septembre 2018 par le Tribunal de Commerce malgré la surenchère d'une société touristique du continent.

Mais les fonds mis à la disposition de la Safer ne font que du portage. Pour que l'opération réussisse, il fallait faire en sorte que les terrains soient attribués à des agriculteurs en situation d'en réaliser la remise en valeur, en résolvant les difficultés locales (l'ex-société Casabianca avait passé des baux sur une partie des terrains dont il faut négocier la caducité auprès des bénéficiaires), et en proposant une opportunité d'installation à des jeunes agriculteurs en fonction des réelles potentialités de ces sols de nature variée.

Durant deux ans, les procédures juridiques ont été poursuivies, les négociations menées avec certains des occupants, le contact établi avec le Conservatoire du Littoral pour qu'il se rende acquéreur de la partie littorale du Domaine tout en s'engageant à le mettre à disposition par bail à un agriculteur. En même temps, les expertises des sols, nécessaires pour répartir les lots entre viticulture, céréaliculture, élevage, arboriculture, etc., ont été menées, ainsi que l'expertise de l'état réel de la vigne restante qu'il faudra finalement totalement arracher pour éviter les risques de maladies.

Au final, ce 18 mars 2021, 245 hectares de terres à bon potentiel ont été attribués à 19 exploitations agricoles représentant 25 jeunes agriculteurs qui pourront s'installer. 77 hectares de vignes, 63 hectares de céréales, 48 hectares pour l'élevage, dont une dizaine pour l'élevage d'escargots, etc., selon les demandes formulées et les expertises recueillies.

Au mois de mai prochain, 70 hectares supplémentaires seront attribués à leur tour, les 130 hectares restants, restant grevés par des contentieux juridiques avec des occupants.

Les futurs agriculteurs ainsi retenus après l'appel à candidatures lancé par la Safer et l'Odarc, auront cinq ans pour démontrer leur capacité à mener l'exploitation pour laquelle ils se sont engagés. Ils ne deviendront propriétaires qu'au terme de ces cinq années probatoires et si, au bout de trois années, la parcelle attribuée est toujours en friche, la Safer en reprendra le contrôle et procédera à une nouvelle attribution.

Un des lots qui supporte, en bord de route, les hangars et les habitations du Domaine, sera acquis par la Collectivité de Corse et proposé pour la réalisation d'un projet de développement autour des productions agricoles de toute la région.

Quand la démarche a été lancée il y a quatre ans, dès le Domaine mis à la vente aux enchères, les difficultés apparaissaient considérables. Aujourd'hui les attributions ont fait l'objet d'un consensus général et des jeunes agriculteurs sont prêts à s'installer sur la base de projets de développement crédibles et d'avenir. Des garanties sont en place pour éviter les désillusions éventuelles du côté de tel ou tel repreneur. Aucun de ces agriculteurs n'aurait pu faire face à la complexité financière et juridique du dossier ; leur installation est une réussite collective pour laquelle la Collectivité de Corse a pleinement joué son rôle. Nul doute qu'en cas de succès final, le Fonds Foncier Agricole créé par la Collectivité de Corse, sera appelé à perdurer et à intervenir pour que d'autres opérations foncières de ce type puissent se réaliser sur l'ensemble des zones agricoles de Corse.

Dans cinq ans, rendez-vous est pris pour visiter l'ensemble de ces exploitations consacrées au développement de l'agriculture corse. ■ **François Alfonsi.**

Criminalità

Mafia en Corse

La parole aux victimes

De tous les échanges organisés par le Collectif «A maffia nò - A vita iè», ceux du 21 mars dernier auront été parmi les plus poignants, témoignant de l'utilité de l'existence de tels collectifs.
Comme un leitmotiv *«il faut libérer la parole»* est une volonté qui revient sans cesse dans les propos du Collectif, plus encore en ce jour de commémoration annuelle en Italie des victimes de la mafia.

Le thème de ces rencontres – en réunion zoom du fait de la crise sanitaire – était: *«La parole aux victimes»* avec des témoignages directs ou indirects très forts. Davantage indirects, d'ailleurs, tant il est difficile de s'exprimer quand on est victime, mais suffisamment parlants pour éclairer sur la prégnance du phénomène mafieux en Corse.

Ces comportements mafieux sont désormais si implantés et si ravageurs, que des petits malfrats se risquent à se faire passer pour «la mafia» auprès de leurs victimes pour mieux les soumettre.
Après les introductions au débat des membres du Collectif, **Fabrice Rizzoli,** Docteur en Sciences Politiques, spécialiste de la grande criminalité, fondateur de l'association Crim'Halt, présentait le sens et la portée de la *«Giornata della memoria»* le 21 mars en Italie (https://vivi.libera.it/).
Dans une Sicile de 5 millions d'habitants, la mafia tue depuis des décennies. Syndicalistes par dizaines au sortir de la seconde guerre mondiale, paysans qui luttent pour des lopins de terre, journalistes, prêtres dénonciateurs, femmes et enfants (une centaine de femmes innocentes ont été tuées par la mafia), victimes collatérales ou pour terroriser davantage, ou encore «grands homicides», du préfet Della Chiesa aux juges Falcone et Borselino... la mafia ne recule devant rien! Et ce qui tue une seconde fois, c'est *«l'oubli des victimes»*, pire, les justifications que l'on donne à leur élimination: *«s'il est mort c'est qu'il a dû se passer quelque chose»... «il était là au mauvais endroit, au mauvais moment»...* et on n'hésite pas à salir: *«il est sûrement un peu responsable»... «il était pédophile»...*
Cette journée du 22 mars est née pour *«ne pas oublier les victimes, pour qu'elles soient respectées, pour leur rendre leur dignité.»*

Pour s'informer, témoigner, trouver un soutien: www.maffiano.com

Pour **Marie-France Giovannangeli,** il est difficile d'avoir des témoignages directs, mais *«les familles ne restent pas toujours silencieuses.»* Elles interviennent pour que la mémoire de leur mort ne soit pas souillée, pour dénoncer les lenteurs de la justice, le manque d'information aux familles, la non résolution des affaires. Ainsi, les réactions ces dernières années, des enfants de Maître Sollacaro, de la famille de Jean Leccia, du Collectif Màssimu Susini, de la famille de Barthelemy Casanova, du Collectif Patriotti ou encore tout récemment d'Avà Basta, à propos de l'assassinat de Salah Klai. Et bien d'autres encore...

Pour **Jean-Michel Verne,** journaliste, auteur de livres qui comptent dans la compréhension des mécanismes mafieux (*«Résister en Corse», «Juges en Corse»*) *«prendre une parole individuelle c'est extrêmement difficile.»* Même si nous ne sommes pas dans une situation à la sicilienne, il alerte sur le danger: *«on a un phénomène de montée en puissance... Il y a des indicateurs, les transports, les déchets, des engins de chantiers qui brûlent par dizaines, des entrepreneurs en situation de concurrence... cela montre que l'on est dans une situation tendue qui fait que les mafias ont un formidable appétit.»*
Il salue l'intervention de l'État *«heureusement plus musclée ces derniers temps.»* Même s'il n'est pas approuvé par tous sur ce point. L'État trop laxiste et durant trop longtemps est grandement responsable de la situation actuelle.

Marie Françoise Stefani, journaliste, auteure de *«Une famille dans la mafia»* raconte ce qui l'a conduit à suivre l'itinéraire de la famille Manunta à partir de la tentative d'assassinat dont il a été victime en 2011, avec sa fille de 10 ans et son épouse. Grièvement blessée la petite a bien failli perdre un bras, sa maman est toujours handicapée aujourd'hui. De ce contexte lourd, où l'on n'hésite pas à tirer sur une enfant, *«une réalité m'est apparue, un quotidien réglé par la peur»*, témoigne la journaliste, *«un fils loin de la Corse en exil», «une justice à l'arrêt», «un second procès suspendu pour cause de chaos dans la salle d'audience», «cela montre surtout l'impossibilité de la justice de juger ce type d'affaire».*

Sèverin Medori, maire de Linguizetta, victime de menaces qui l'ont conduit à porter plainte en 2014 pour des questions foncières, témoigne à son tour d'un contexte face auquel *«on se retrouve seul».* Il dénonce: *«la rumeur est l'assurance vie des mafias», «lorsque vous parlez c'est difficile parce que vous n'êtes pas soutenu par les gens qui auraient dû vous soutenir».* Et de dénoncer *«le comportement de la préfectorale, particulièrement, dans mon cas, de la sous-préfecture de Corti, j'en ai gardé une amertume profonde. Il y a comme un blocage des services de l'État»...*

Et **Vincent Carlotti** de dénoncer *«une espèce de laxisme, voire de complaisance, qui fait que des gens comme Sèverin Medori restent sans soutien.»*

Autre témoignage déchirant sur les lacunes de notre système de lutte contre les phénomènes mafieux, celui d'une maman, **Christiane Muretti.**
Son fils, Nicolas Montigny, a été assassiné en 2001 à l'âge de 27 ans. *«Je me suis retrouvée très seule»* explique-t-elle. *«En 2001, il y a eu 35 assassinats, et seulement deux procès ont suivi.»*
«Nous avons fait notre propre enquête, raconte Christiane déçue par la justice, *en interrogeant des personnes qui ont perdu des proches... le problème se sont les magistrats de la Justice anti-terroriste, malgré l'avancée de l'enquête, il n'y avait pas de déferrement du Parquet, il y a eu plusieurs dessaisissements, des dossiers qui trainent, et in fine acquittement faute d'éléments.» «Ce sont des moments très difficiles, sous protection policière, ma fille a passé le bac avec des gardes du corps...»* raconte encore Christiane qui décrit le terrible quotidien des familles.

Léo Battesti salue ce témoignage *«cou-*

rageux». «Madame Muretti est une des rares personnes à avoir pris cette responsabilité morale et affective de témoigner.»
Le collectif «A maffia nò - A vita iè» s'est aussi créé, pour soutenir les victimes et leur famille. Et **Jacques Mattei** de souligner à son tour: *«cet aspect caisse de résonnance est fondamental»*

Josette Dall'Ava Santucci livre le témoignage d'une personne victime d'une tentative d'extorsion de fonds à Portivechju et qui ne se sent pas en sécurité malgré deux personnes mises en examen. *«Ce qui rend cette affaire hors norme, c'est que la victime a dû quitter sa maison en catastrophe avec sa femme et ses enfants et s'exiler.»*
Et **Josette Dall'Ava Santucci** de décrire la *«souffrance quotidienne»* des victimes *«15 heures d'enregistrement de harcèlement... la femme du plaignant a perdu 15 kgs.»*
«Pas besoin d'être un voyou, il suffit d'avoir de la convoitise et de se servir de cette peur de la mafia!» C'est pourquoi *«il faut que les victimes aient le courage de porter plainte»*, insiste-t-elle.

Pour **Vincent Carlotti**: *«avec la crise et tous ces commerces étranglés, les victimes sont la proie de gens à bas prix et à bas bruits... nous avons alerté le gouvernement, sur le contexte de faillites organisées, la tentation de faire main basse sur des commerces... les mafieux ne font pas que tuer, ils menacent, ils harcèlent, ils usent psychologiquement les victimes.»*
Et **Jean-Michel Verne** de rajouter: *«la mafia c'est comme le nazisme, le citoyen doit s'élever contre la mafia parce que la démocratie est en danger.»*
Même terrible constat de la part de **Josette Dall'Ava Santucci**: *«Bientôt on n'aura plus besoin d'assassiner parce qu'on règne par la peur.»*

Valérie Clemens décrit l'action du collectif au sein de ses différentes commissions de travail et d'écoute. *«Notre objectif c'est de soutenir le travail de justice en encourageant la parole et les dépôts de plainte.»* Pour ceux qui n'osent pas parler, elle invite à témoigner par écrit, *«l'écriture permet la résilience».*

Jean François Bernardini exhorte: *«les victimes seraient d'autant plus humiliées si nous acceptons le silence et les rumeurs comme un verdict qui tue les morts une deuxième fois».* Il interroge: *«Quel avenir pour cette parole des victimes? D'abord prendre conscience. Nous ne sommes pas encore des milliers pour descendre dans la rue et nous mobiliser. Mais on comprend mieux ce qui est bétonné dans nos têtes. Et si on devait tirer une leçon c'est de ne pas tomber dans ce piège: ne devenons pas des collaborateurs involontaires de la mafia!»*
«Pour libérer la parole, explique-t-il encore, *il faudra baisser le prix de la parole. Parce que ce prix est exorbitant... Contrairement à ce qu'on nous fait croire, il n'y a pas d'acceptation sociale de la mafia, plus on nous raconte cela, plus on croit cela, plus on nous enfonce dans la soumission. Il y a au contraire un dégoût, une colère, un refus populaire, chez l'immense majorité de nos concitoyens, mais cela est encore silencieux, invisible. Inseme si pò vince a maffia»* encourage-t-il.
Fabrice Rizzoli se désole: *«la mafia tue, le silence aussi».* Il faut combattre *«Deux sentiments terribles: la résignation et le mythe de l'invincibilité qui existe chez les mafias.»*

Dominique Bianconi est chargée de la conclusion. Pour elle aussi *«la démocratie est en danger»*, elle rappelle Joseph Kessel et ses articles avant guerre sur la montée du nazisme en Allemagne parallèlement à la prégnance de la pègre sur la société allemande...
Un impératif pour sortir du silence et du non-dit: *«redonner de la dignité aux victimes, rappeler régulièrement leurs noms».*
Il faut insister auprès des autorités pour que les victimes et leurs familles soient entendues, c'est le rôle du Collectif d'apporter une écoute et *«une caisse de résonance»: «Notre action sera mesurée à l'aulne des résultats de la justice et de l'implication des politiques.»* ■ **Fabiana Giovannini.**

Siscu: maffia nò!

Le 18 mars, on apprenait, par une brève déclaration de la mairie de Siscu sur les réseaux sociaux, les menaces visant son maire, Ange Pierre Vivoni à propos de l'intention de la commune de se porter acquéreur du manoir Sainte-Catherine. *«Nous n'acceptons pas les pressions, nous n'y cèderons pas et comptons sur le soutien total de la population. Le domaine restera dans notre patrimoine»* ont répondu les élus de Siscu, réaffirmant leur volonté de *«protéger le patrimoine historique de la commune contre toute forme de spéculation.»*
De nombreuses réactions politiques ont apporté leur soutien, voire manifesté leur colère. Notamment dans la famille nationaliste. Le Président du Conseil Exécutif s'exprimait sur Twitter catégorique en confirmant sans faille l'engagement de la Collectivité de Corse: *«Soutien à AP Vivoni qui indique avoir été menacé par un correspondant anonyme demandant que la Commune de Siscu renonce à l'acquisition du Couvent Sta Catalina. Une opération engagée avec le soutien de la Collectivité de Corse et qui sera menée à son terme.»*
Face à ces pressions, Femu a Corsica appelait à un rassemblement ce dimanche 21 mars. Malgré les restrictions sanitaires, ils étaient très nombreux, y compris de droite et gauche, pour entourer le maire et son conseil municipal.
Une mafiosisation de l'île se dessine depuis longtemps au point de donner naissance à deux collectifs de lutte anti-mafia. La question sera-t-elle enfin prise plus au sérieux? Elle réclame assurément une riposte moins ponctuelle, plus générale; c'est toute la société dans ces fondements qui doit en être consciente et veiller à ce que la gangrène ne s'étende pas.
Ange Pierre Vivoni a donné des détails sur la pression subie: *Vous ne me connaissez pas mais moi je vous connais bien... Je vous demande de vous retirer de l'acquisition du couvent,* a menacé l'individu, *indiquant au maire qu'il ne savait pas à quel problème il s'exposait.*
Saluons le courage et l'abnégation d'Ange Pierre Vivoni et son conseil qui n'ont pas hésité à répondre par une plainte au Procureur. Mais pour un maire qui ose divulguer publiquement les menaces dont il est l'objet, essentiellement d'ailleurs sur des questions foncières ou immobilières, combien subissent de telles pressions en silence? Et sur ces plaintes, combien aboutissent? L'État a son rôle à jouer. Et on espère qu'il sera efficace dans ce dossier car tant d'autres – menaces, voire assassinats – attendent toujours d'être résolus.
Quant à la prévention, la Corse s'est dotée d'un Padduc dont l'un des intérêts est de *«protéger»* justement les élus de terrain. L'appliquer, sans faille, à tous les niveaux, est une manière de faire reposer ces questions foncières et immobilières non pas sur les épaules d'un homme, mais sur celles de la société qui garantit l'intérêt collectif et pare ainsi aux dérives. A contrario, nos faiblesses peuvent ouvrir des brèches où s'engouffrent les pressions mafieuses. *«La défense de notre patrimoine foncier et immobilier est un enjeu central pour la Corse et son peuple»* a rappelé Gilles Simeoni lors du rassemblement. ■ **F.G.**

École associative d'enseignement immersif en langues régionales

Eskolim en Corse !

Le réseau des écoles associatives d'enseignement immersif en langues régionales sera en Corse ce samedi 27 mars 2021. C'est une première et c'est un clin d'œil encourageant pour soutenir la volonté de créer, pour la Corse, son propre réseau d'enseignement immersif.
Ils sont cinq réseaux d'enseignement immersif, fédérés au sein de cette association qu'est Eskolim : ABCM Zwei Sprachigkeit en Alsace (le dernier né), Bressola (les Catalans), Calendreta (pour l'Occitanie), les Ikastolas/Seaska (pour les Basques)… Ils disposent d'un Institut de formation : l'Institut Supérieur des Langues de la République Française (ISLRF) où s'échangent expériences et savoirs pédagogiques et où se perfectionnent les enseignants.
Inspirée par leurs expériences et surtout les excellents résultats scolaires obtenus depuis leur création, la Corse souhaite bâtir son propre réseau d'enseignement immersif et le rendez-vous de Biguglia samedi matin pour leur assemblée générale est une étape importante.
Benvenuti à i nostri amichi è forza à e nostre lingue !

« L'association Diwan est ouverte à toutes les familles désirant assurer une éducation de leurs enfants en langue bretonne, sans distinction socio-professionnelle, philosophique ou politique. Les écoles sont gratuites et ouvertes à tous », voici le premier article de la Charte de Diwan, adoptée en 1977.
« Diwan existe du fait des carences d'une Éducation Nationale ne donnant pas sa place à la langue bretonne, mais réclame la prise en charge de ses écoles dans un service public d'enseignement démocratique et rénové en Bretagne, permettant l'utilisation du breton comme langue véhicule de la maternelle à l'Université dans tous les domaines de l'enseignement. Diwan est indépendant par rapport à toute formation philosophique, confessionnelle, politique, syndicale, etc. En conséquence, Diwan affirme que son combat exige que soient respectées les convictions religieuses, philosophiques ou politiques de tous ses membres, quel que soit l'éventail de celles-ci et tant qu'elles ne sont pas contraires à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Cette indispensable tolérance conduit Diwan à défendre la laïcité dans son engagement et à se porter garant de la liberté de pensée de chaque personne. Diwan instaure un enseignement démocratique avec la collaboration effective des parents, des collectivités locales et des enseignants. Diwan demande aux parents de créer au sein de la famille, un climat propice à l'expression en langue bretonne dans la vie quotidienne. »
Ces quelques extraits issus de la Charte Diwan éclairent sur la volonté du réseau Eskolim et sur l'esprit militant qui anime les réseaux. Chaque réseau au sein de cette association fédérative, a bien sûr sa propre charte, son propre fonctionnement, son propre modèle, mais de l'Alsace à la Bretagne, en passant par la Catalogne, le Pays Basque ou l'Occitanie, ils reposent sur les mêmes principes de liberté et d'attachement à leur langue et au multilinguisme pour construire l'enfant, enrichir sa scolarité, faire de lui un être ouvert au monde tout en étant très attaché à ses racines culturelles et linguistiques.
Eskolim a créé son Institut de Formation à travers l'ISLRF, les enseignants comme les Atsem sont donc accompagnés, soutenus, y compris par l'Éducation Nationale puisque, aux termes de trois ans, les rémunérations des enseignants sont pris en charge par l'Éducation Nationale.
Il y a donc un effort à faire sur les trois premières années, qu'ont dû supporter les Basques ou les Bretons, pionniers de l'enseignement associatif immersif, mais qui est facilité aujourd'hui par la participation de collectivités désireuses d'appuyer fortement l'enseignement immersif en langue régionale, comme c'est le cas par exemple en Pays Basque, où les ikastolas (écoles en langue basque) et leur Fédération Seaska sont soutenus par le maire de Bayonne et président de la Communauté d'agglomération du Pays Basque, Jean René Etchegaray. Et surtout, c'est l'implication des parents dans le projet d'école qui garantit le succès de la scolarité de leur enfant.
Il y a en Corse aujourd'hui un « alignement de planètes » qui permet d'envisager la création d'un réseau associatif d'enseignement immersif propre à la Corse. Forza ! ■ **Fabiana Giovannini.**

Pour plus d'information, lire aussi nos articles sur le site arritti.corsica (rubrique Lingua) :
- Eskolim : Comprendre et soutenir l'enseignement par immersion
- Argumentaire produit par Eskolim sur l'intérêt de l'enseignement associatif immersif (extraits)

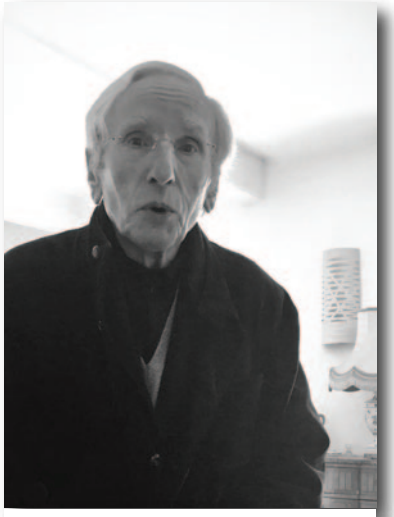

Dolu

S'hè spentu u nostru amicu **Ghjuvanni Acquaviva**, sociu di Femu Quì SA chì li rende quì umagiu. Era cucinu di i fratelli Simeoni. À tutti i soi, à Màssimu, à Femu Quì, Arritti manda e so cundulezane afflitte.

« Femu Quì déplore la disparition de l'un de ses administrateurs historiques. Jean Acquaviva, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats des Hauts-de-Seine, est décédé mardi, à Aiacciu, dans sa 82ème année. Actionnaire de l'origine, Jean avait répondu favorablement à l'appel de Jean Nicolas Antoniotti, en siégeant au conseil d'administration de Femu Quì de 2001 à 2007. Son implication accompagnait la nouvelle étape de professionnalisation consécutive à l'augmentation de capital conclue en 2001. Son expérience d'avocat d'affaires, associé chez FIDAL, constituait un renfort de choix face aux enjeux de l'époque. Au-delà, Jean y incarnait les Acquaviva, en particulier ceux de « Faraone », intimement liés, ainsi que la terre de Balagna, à l'histoire de FemuQuì.
Ci raminteremu a so dulcezza, a so voce, a so dicitura, chì, cù a so sumiglia, ne face un'persunaghju di a so sterpa, è una fiura di a nostra andatura.
À a so sposa Marie-Paule, e so figliole Marie-Françoise, Isabelle è Virginie, è so purfigliole care Paola, Carla è Maria, è tutt'i soi, cun affettu, femu e nostre parte. Ch'ellu riposi in pace. » ■

i messaghji

Les messages d'Edmond Simeoni

Le 7 juin 2018, Edmond Simeoni témoignait dans ce texte de son engagement en faveur de l'environnement à l'échelle de la planète en expliquant ses motivations à soutenir le court-métrage de Franck Fougère *« Un altru mondu / un autre monde »*. Son parcours déjà plaidait pour lui, de l'Argentella à la défense de la loi Littoral, en passant par les Boues rouges, la lutte contre les incendies ou les atteintes à la biodiversité, ou encore la promotion de la forêt et de la filière bois, le développement des énergies renouvelables, le combat pour une agriculture saine, le traitement durable des déchets par le tri à la source mais aussi en limitant en amont la production de toutes les sources de déchets, et bien d'autres domaines. Sa participation à ce court-métrage était dans cette continuité et dans le regard qu'il portait sur la planète, et sur la Corse, parcelle de cette humanité, la conscience de sa mise en danger mais aussi – et l'objectif était bien là de nous en convaincre – de notre capacité individuelle et collective à bâtir un monde meilleur, un altru mondu.

Un altru mondu

« Film court de Franck Fougère pour montrer une Corse peu connue et en phase totale avec la problématique de défense et de préservation de l'environnement. Soutenu par Corsica Diaspora, il a suscité un très vif intérêt sur Viméo, Youtube et Facebook. Excellent travail à voir et à partager.
Une voix modeste mais tenace pour aider à comprendre que les engagements individuels, indispensables sont nécessaires ; cependant, ils ne peuvent être dissociés d'un engagement collectif des femmes et des hommes du monde, seul de nature à le préserver dans son harmonie économique, sociale et culturelle, donc dans la diversité.
Franck Fougère : *« J'ai fait mes premiers pas sur une place de Bastia, était-ce un signe ? Je suis aujourd'hui plongeur professionnel, dans les pas de mon père qui a été moniteur de plongée sur Aiacciu et grâce à qui j'ai pu découvrir le milieu marin dès mon plus jeune âge. Après avoir effectué mes études sur le continent, entre Toulouse et Bordeaux dans le domaine du sport, je suis rentré sur Aiacciu rejoindre ma famille et retrouver mes racines.*
J'aime aller au-devant des gens et partager leurs expériences ; je parcours le monde pour vivre ma passion et réaliser des films expérimentant ma sensibilité. Autodidacte, j'ai trouvé dans ces voyages l'occasion de rencontres humaines et animales privilégiées, dans un environnement souvent très différent.
J'avais filmé près des glaciers, dans des jungles, des déserts, sous les tropiques et c'était un aboutissement logique que ma trajectoire actuelle m'ait conduit, comme une évidence, dans mon Pays, avec le retour en Corse. »
Nous avons notamment eu la chance de nous rencontrer. Nous avons beaucoup parlé de nos histoires, expériences et engagements respectifs. Les convergences sont rapidement apparues. Mon militantisme écologique est né de mon enfance en milieu rural. Il a commencé en 1960, près de Calvi, contre des expérimentations nucléaires ; il s'est poursuivi en 1973 avec l'affaire des Boues rouges – pollution grave dans le Canal de Corse – et n'a cessé de se développer depuis cette date sur tous les terrains des luttes écologiques du monde. Certes, les engagements locaux ont été importants, mais le fond de mon comportement était par essence et par nécessité, la planète dans sa globalité. Nous avons voulu réaliser en commun un film court et percutant, visant à mettre en valeur la beauté du monde et l'importance de la préserver en partant de la diversité de la Corse. Non pas dans un but insulaire égoïste ni, ou avec la sotte prétention de se poser en donneurs de leçons. Nous savons parfaitement que la tâche est longue, complexe et savons aussi que l'éducation, la formation des jeunes générations, le partage des valeurs communes et donc l'humanisme sont et seront le fondement des nouvelles démarches, nécessairement adaptées à la diversité et à l'évolution du monde, comme par exemple le réchauffement climatique, préoccupant et menaçant. Il y a en toile de fond la démocratie, le dialogue et l'équité, sous tous les cieux. Notre volonté a été, d'un commun accord, de diffuser le plus largement possible un message universel, celui du respect de la nature.
Nous pensons qu'il sera compris puisqu'il a pour but essentiel de susciter des initiatives, partout en Corse aussi, dans tous les domaines relevant de cette approche. Il a pour unique ambition de participer au grand débat qui s'est déjà instauré sous toutes les latitudes et qu'il y va de l'avenir de notre planète vivante, mais aussi vivable. Le challenge est immense mais l'espoir et la volonté sont tenaces. ». ■

Vous pouvez visualiser ce film sur le lien suivant : https://vimeo.com/273159605

Les Territoriales rapportées en juin devraient avoir lieu, mais le feu-vert sera donné par le Covid19 et ses mutants éventuels imprévisibles. Le Président Macron s'en remet à son Conseil scientifique. Les partis politiques et les candidats ne peuvent attendre. Ils sont dans l'obligation de se préparer pour juin, sinon ils risquent de ne pas disposer d'assez de temps. Si renvoi il y a, à quand? Quelles seront les conditions du virus ?

Peuple Corse

Après les urnes électoralistes, des urnes funéraires ?

par Max Simeoni

La campagne électorale a d'ores et déjà débuté. Les débris des partis traditionnels ont commencé à se regrouper. La Droite a son leader, Laurent Marcangeli. Il espère battre la majorité « absolue » des nationalistes et les remplacer à la tête de la CdC. La Gauche est moins souriante, elle est à la recherche d'une formation de combat dans l'offensive générale anti natios du début de l'été. Core in Fronte aura sa liste conduite par PF. Benedetti au premier tour, tour qui fera office de primaire pour tous les acteurs à un second tour qui paraît certain. En effet, des résultats dépendront les possibilités des regroupements nécessaires pour gagner l'élection au deuxième tour avec l'apport ou non d'un éventuel groupe charnière nouveau.

Première leçon selon moi, si les partis traditionnels éclatés, et laminés par l'irruption des natios ont du mal à recoller chacun leurs morceaux, leurs dirigeants et les militants sont boostés par l'impérieuse nécessité d'avoir à combattre cette majorité pour avoir un avenir ou rester quantité négligeable. Ils sont prêts à toute les contorsions pour survivre. S'ils renoncent d'autres prendraient place... sur leurs dos

Les natios ont le problème d'une coalition à reconduire. Le scènario de 2017 pour l'élection de l'Assemblée unique avec la suppression des Conseils départementaux (ex-Conseils Généraux) a changé. En raison de cet échelon de « proximité » qui a disparu, le vide a été comblé par les Communautés de Communes (les ComCom), la raison invoquée étant de voir les Maires discuter ensemble dans chacune des Régions de leurs problèmes. Mais les investissements ou les priorités ne sont pas perçus de même façon par une petite commune ou une grande plus peuplée, par celle qui est en montagne ou sur le littoral. Le poids démographique des villes fera le pouvoir politique. Cab et Capa puis Portivechju, Bonifaziu, Calvi, Isula Rossa, Ghisonaccia et les bourgades du piedmont.

Autrement dit, 7 ou 8 ComCom remplaçant deux ex-Conseils généraux dans la même logique, je dirais du clientélisme, pour accéder à un mandat parlementaire à Paris.

> **Toute avancée de la démocratie est une chance de plus pour la cause commune du Peuple Corse. Mais l'erreur a été, pour tous les natios grisés par leur victoire électorale, de verser dans un électoralisme qui les a stérilisés.**

Les natios sont perturbés et perplexes. Ils ont plusieurs problèmes. Le maintien tel quel de la coalition de 2017 est difficile. Il faudrait faire une ouverture un peu plus large. Dans ce cas, le problème du rang sur la liste devient plus aiguë. Ceux déjà élus vont-ils céder du rang pour accueillir les nouveaux venus ? Et la parité homme/femmes ne facilite pas le dosage.

Faire des primaires au premier tour peut donner des migraines à ceux qui craignent la barre des 5 ou 7% à franchir pour le second tour. Le front Droite ou Gauche contre les natios indispensable dans l'immédiat pour les deux courants est en marche avec l'appui du pouvoir de l'État républicain. Le préfet actuel joue à fond l'éviction des natios du pouvoir local. Il le dit carrément même quand il dit vouloir discuter avec l'Exécutif local, avec Gilles Simeoni. Tarif résident ? Il déclare qu'il est ici chez lui comme tout ceux qui y demeurent. Non, il y est en service commandé. Un préfet, il l'a dit par ailleurs, ne reste que deux ans. Exact, il est au service d'un État jacobin qui le déplace comme un pion pour son seul besoin. Pasqua ministre avait dit à haute voix qu'un préfet est là pour faire ce qu'on lui dit de faire.

Cet engagement préfectoral sans ambiguïté est un signal clair. Le préfet va au charbon. Il encouragent les maires. La venue récemment du Président Macron à la Conférence des États européens de Méditerranée à Aiacciu et le saut sur sa lancée à Bonifaziu pour une venue du ministre du tourisme a été suivie d'une pluie de millions pour améliorer les infrastructures. *« Le téléphérique est un signe de modernité »* dixit préfet ! Il se taira peut être au premier jour de la campagne officielle, c'est à dire 15 jours avant le scrutin.

Cette agitation aggravée par le Covid19 perturbe le jeu de tous les acteurs. La campagne à débuté par le haut où deux camps s'affrontent : L. Marcangeli et le pouvoir jacobin de l'État face à une coalition nationalistemal soudée. Le cas de figure qui s'impose à tous les compétiteurs, celui de chacun d'avoir à mobiliser le maximum d'électeurs et de trouver des appuis dans son Parti. Il y a un front externe et une bataille interne. Le charisme aura sans doute peu d'occasions de se manifester. Pas de meetings d'importance, pas de salles pleines à craquer, peu d'estrades, poignées de mains et accolades interdites, pas de tapes sur le dos, la distanciation étant de rigueur...

Des journaux, des tracts, des affichages certes, mais internet surtout.

Internet est un moyen impossible à contrôler. Il diffuse partout informations, désinformations, intox, manips, canulars caricatures, sans filtres, à la vitesse de la lumière sans laisser le temps de réfléchir. Le virus gêne pour ne pas dire empêche les conditions d'un vrai débat démocratique. Il va falloir être imaginatif et créatif pour se faire comprendre par suffisamment de citoyens.

Dans une situation normale, les autonomistes regroupés en 2017 dans les six mois après leur congrès de Corti pouvaient devenir l'organisation donnant des garanties de démocratie à toutes les tendances natios, n'ayant plus le problème de la lutte clandestine du FLNC. Toute avancée de la démocratie est une chance de plus pour la cause

commune du Peuple Corse. Mais l'erreur a été pour tous les natios grisés par leur victoire électorale de verser dans un électoralisme qui les a stérilisés.

C'est pourtant clair. La priorité pour le sauvetage de notre Peuple est d'obtenir sa reconnaissance légale et des moyens pour le sauver, donc l'Autonomie interne pour légiférer et adapter les lois de Paris et les directives de Bruxelles, ou pour tenir le coup devant la mondialisation financière. C'est clair que les statuts particuliers accordés jusqu'à nos jours ne permettent pas de modifications structurelles, mais donnent des pouvoirs de gestion dans un cadre imposé et donc mettent les natios dans l'usure accélérée.

Ils ne font que gérer une situation de dépendance totale que les plus de 30% du PIB du tout tourisme éclaire sans contestation possible. Ce genre de tourisme voulu par l'État jacobin colonialiste, le Schéma d'Aménagement de la Corse pour la période de 1971 à 1984 a été conçu après le rapport secret de *l'Hudson Institut* en 1971 à la demande de la Datar. Il s'agissait de rentabiliser l'île négligée jusqu'à la fin de l'Empire colonial (Accord d'Evian en 1962, l'île vidée ne comptait que 160.000 habitants), par un tourisme massif et l'arrivée d'allogènes ce qui se poursuit allègrement. En fait on cautionne un statut mortel par l'électoralisme seul.

Pour le sauver, la priorité exige la reconnaissance de ce Peuple, de ses droits et les moyens de sortir de la dépendance coloniale pour maîtriser au mieux en temps réel son destin.

On n'a que faire des excitations de listes autour d'urnes funéraires.

Il faut dès que possible une organisation au sein du Peuple pour le but d'urgence historique. Pour le moment la transe électoraliste ne le permet pas, elle retarde. Reste à espérer qu'elle ne précède pas la fin de vie. Allez voter mais en pensant à l'essentiel qui reste à faire. ■

AVIS DE PUBLICITE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI
Directrice par intérim
Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 21/PI/006
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : PRESTATIONS DE CONSEILS EN COMMUNICATION POUR L'ODARC
Procédure : Procédure ouverte
Forme de la procédure : Division en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 35% Remise d'exemples déjà réalisés dans le domaine concerné (originalité, diversité, adéquation avec l'angle de communication souhaité)
- 15% Moyens humains (CV des chefs de projets dédiés), expérience et références en termes de réalisation dans le domaine concerné (agriculture), connaissance de l'environnement agricole local
- 10% Description de la méthodologie de travail
- 40% Prix des prestations

Remise des offres : 23/04/21 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 18/03/2021
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur
http://www.marches-publics.info

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 mars 2021 à Lucciana, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CDC MULTISERVICES
Forme sociale : SARL
Siège social : Clos Mattei – Brancale – 20290 Lucciana
Objet social : toutes prestations de services dans le domaine du batiment et des espaces verts
Durée : 99 ans
Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur Mendes Da Costa Carlos domicilié Clos Mattei – Brancale – 20290 Lucciana

---

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 16/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **PANTALACCI ETIENNE -**
SERRAGGIO DE VENACO - 20231 VENACO
ACTIVITÉ : TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE
RM BASTIA : 307 163 907 00024

POUR EXTRAIT,
SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

CCN
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : HAMEAU DE PIETROSELLA
LOTISSEMENT ROMANETTI 20167 ALATA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Alata du 17 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : CCN
Siège social : Hameau de Pietrosella, Lotissement Romanetti, 20137 ALATA
Objet social : l'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Christine Mariette Leone DUJARDIN, née le 5 octobre 1967 à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), demeurant à Alata (20167), Hameau de Pietrosella, Lotissement Romanetti
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 mars 2021 fait à PianottoliCaldarello,
La Société STELLA DI L'ISULA, Société à responsabilité limitée au capital de 300 euros, dont le siège social est à Pianottoli-Caldarello (20131) Bord de mer, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 498 217 033 RCS AJACCIO, a confié à
La Société A&J, Société à responsabilité limitée au capital de 200 euros, dont le siège social est à Pianottoli-Caldarello (20131), HLM 21, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 894 862 010 RCS AJACCIO,
L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restaurant saisonnier situé à Pianottoli Caldarello (20131), Bord de mer, connu sous le nom de « Stella di l'Isula » ;
Pour une durée d'une année à compter du 1er avril 2021 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé A&J, le locataire-gérant.

AL Pour vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOLLA COMMUNIQUE

AVIS

MENTION RELATIVE AU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ

Par délibération en date du 20 mars 2021, affichée le 23 mars 2021, le conseil municipal de la commune de TOLLA a institué un droit de préemption urbain renforcé sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone urbaines (U) ou à urbanisation future (AU), délimitées par le plan local d'urbanisme ; Cette délibération ainsi que le zonage du PLU sont librement consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

Le maire : Dominique VINCENTI

LOCATION-GÉRANCE

Madame Paule, Gloria TOMASI, demeurant à Pianottoli-Caldarello (20131), Route du Port, et : La Société ANTOINE FERHAT, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 750 752 867,

Ont convenu au terme d'un avenant en date du 1er février 2020 de prolonger la durée initiale du contrat de location-gérance conclu le 1er mars 2018 portant sur le fonds de commerce de restaurant situé à Pianottoli-Caldarello (20131), Route du Port, connu sous le nom de « chez Félix », d'une durée initiale prenant fin le 1er février 2020, pour une nouvelle durée prenant fin le 31 décembre 2021.

Pour avis, Le locataire-gérant

S.C.I. « A. R. CONCEPT »
Capital : 1.524,49 Euros
Siège social : « LE VERONESE » CASATORRA
20620 BIGUGLIA
R.C.S. BASTIA : 422.783.134

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2021, l'assemblée générale a accepté la démission de Monsieur ROSSI Ange Etienne de ses fonctions de gérant, et a nommé en ses lieu et place, Monsieur ROSSI Pierre François, demeurant à CASATORRA 20620 BIGUGLIA, pour une durée indéterminée à compter du 15 Février 2021.

Pour avis, la Gérance.

S.C.I. « RECIPELLO NOVU »
Capital : 30.489,80 Euros
Siège social : CASATORRA 20620 BIGUGLIA
R.C.S. BASTIA : 399.356.476

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2021, l'assemblée générale a accepté la démission de Monsieur ROSSI Ange Etienne de ses fonctions de gérant, et a nommé en ses lieu et place, Monsieur ROSSI Pierre François, demeurant à CASATORRA 20620 BIGUGLIA, pour une durée indéterminée à compter du 15 février 2021.

Pour avis, la gérance.

ANTOINE FERHAT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT TINELLO, PIANELLI
20137 PORTO VECCHIO
750 752 867 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2017, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

« SCI ARBUCETA »
Capital : 1.524,49 Euros
Siège social : CHEMIN DE ZUCCULANA
20620 BIGUGLIA
R.C.S. BASTIA : 323.854.646

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2021, l'assemblée générale a accepté la démission de Monsieur ROSSI Ange Etienne de ses fonctions de gérant, et a nommé en ses lieu et place, Monsieur ROSSI Pierre François, demeurant à CASATORRA 20620 BIGUGLIA, pour une durée indéterminée à compter du 15 février 2021.

Pour avis, la Gérance.

SOCIETE CIVILE PARTICULIERE
« U FURTINU »
Capital : 30.489,80 Euros
Siège social : CASATORRA 20620 BIGUGLIA
R.C.S. BASTIA : 351.587.936

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2021, l'assemblée générale a accepté la démission de Monsieur ROSSI Ange Etienne de ses fonctions de gérant, et a nommé en ses lieu et place, Monsieur ROSSI Pierre François, demeurant à CASATORRA 20620 BIGUGLIA, pour une durée indéterminée à compter du 15 février 2021.

Pour avis, la Gérance.

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la SARL d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Bastia

La Ville de Bastia recrute

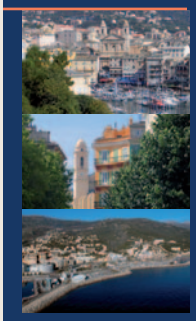

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV précisant votre situation administrative + photo), avant le 16/04/2021, à M. le Maire, Direction des Ressources Humaines, avenue Pierre Giudicelli, 20200 Bastia ou par courriel à rh@bastia.corsica

Développeur économique et commercial Cœur de Ville (h/f)

Attaché ou Ingénieur territorial

Sous l'autorité de la directrice du renouvellement urbain, et en lien direct avec le chef de projet ACV, vous travaillez principalement sur la stratégie de développement économique artisanal et commercial du Cœur de Ville et avez pour mission de : • Identifier, mobiliser et animer le réseau des partenaires institutionnels et les acteurs de terrain économiques et commerciaux du cœur de ville • Veiller au maintien d'un dialogue permanent et assurer l'interface entre les acteurs du commerce, les partenaires, la Ville et la Communauté d'Agglomération • Piloter, en étroite collaboration et en complémentarité avec les services de la Communauté de l'Agglomération de Bastia, le plan de redynamisation économique et commercial du Cœur de Ville de Bastia s'articulant autour des 5 axes : - Diversification de l'offre marchande - Mise en place d'une stratégie d'attractivité et de services à la clientèle - Intervention sur l'immobilier commercial et le foncier stratégique - Facilitation des parcours marchands - Mise en place d'outils d'intervention réglementaires et opérationnels • Prospecter de façon active, en vue de l'installation de nouvelles activités ou services visant à développer l'offre sur le Cœur de Ville, répondant aux attentes des clients et de manière complémentaire avec l'offre disponible en périphérie • Rechercher des opérateurs immobiliers pour réhabiliter le linéaire marchand et valoriser l'immobilier commercial dans un but de résorption de la vacance, création de boutiques partagées à l'essai, ou éphémères, création de nouveaux services connexes... • Créer et suivre en lien avec la Communauté d'Agglomération de Bastia l'observatoire du commerce et de l'artisanat et de l'immobilier commercial • Rechercher et mobiliser les financements pour la mise en œuvre des actions du plan et des missions qui vous sont confiées • Assurer un reporting du plan d'action, le recadrer, et l'évaluer sur la durée du programme ACV ; construire et mettre en œuvre une stratégie de communication sur ce plan.

De niveau Master, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum et disposez de connaissances en urbanisme commercial, en marketing et communication. Vous connaissez les problématiques commerciales en milieu urbain, l'environnement juridique et institutionnel. Force de proposition, vous êtes apte à fédérer, innover, animer, monter et gérer des projets.

Coordonnateur de projets
Serviziu lingua è cultura corsa (h/f)

Rédacteur territorial

Vous assurez le suivi administratif et financier des dossiers relatifs à l'activité du service et participez activement aux projets menés par le service. Vous élaborez les contenus, missions et synergie des acteurs au sein de A Casa di e lingue. Vous assurez la programmation annuelle d'évènements à vocation patrimoniale, culturelle et linguistique.

Vous assurez la co-construction et la supervision de l'osteria spartuta : élaboration des itinéraires touristiques de découverte de la ville, identification et mise en synergie des personnes ressources, suivi des opérateurs potentiels à intégrer dans le dispositif, cela en collaboration avec l'office de tourisme et les associations de commerçants présents sur le territoire, et la promotion du dispositif sur le plan local et international.

Disposant d'une expérience professionnelle dans le domaine culturel, vous connaissez le monde associatif, culturel et économique bastiais ainsi que la réalité culturelle, patrimoniale et linguistique de Bastia. Apte à manager et à coordonner un réseau d'acteurs (associatifs, privés, publics, commerçants), vous maîtrisez les langues corse, italienne et anglaise (écrit et oral).

Sérieux, rigueur et disponibilité sont attendus.

www.bastia.corsica